

e. <i>kaan yəktob</i> : « il écrivait »	f. <i>kaan ʕam-yəktob</i> : « il était en train d'écrire »
g. <i>kaan raH-yəktob</i> : « il aurait écrit »	...etc

La difficulté qu'on peut anticiper par rapport à la morphologie verbale en français est le décalage entre l'écrit (très riche, ex : *il mange, ils mangent ; je mangerai, je mangerais ; il mangerait, ils mangeraient*) et l'oral (très appauvri, ex. : [imãʒ] ; [ʒmãʒʁe] ; [imãʒʁe]). Ce décalage pose de fait des problèmes d'orthographe à tous ceux qui apprennent à maîtriser le FR écrit standard.

Certaines variétés d'arabe parlées en Syrie, en Egypte, en Palestine ou au Maghreb ont une structure de négation semblable à celle qui existe en français : deux particules discontinues qui précèdent et suivent respectivement la partie conjuguée du verbe, ex. (arabe égyptien):

<b>10.</b> <i>maa katabtə-f</i> /NEG- j'ai écrit-NEG	<i>Je n'ai pas écrit.</i>
--	---------------------------

D'autres variétés, comme l'arabe syrien dans la majorité de ses parlers, n'ont qu'un seul élément de négation *maa* pour les phrases verbales/*muu* pour les nominales, par ex. (arabe syrien) :

<b>11.</b> <i>Salma maa kabet. /</i> Salma NEG a écrit	<i>Salma n'a pas écrit.</i>
--	-----------------------------

<b>12.</b> <i>Salma muu mariiDa./</i> Salma NEG malade	<i>Salma n'est pas malade.</i>
--	--------------------------------

L'arabe distingue, comme le français, deux séries de pronoms — faibles et toniques. Toutefois les pronoms faibles  *Sujets* du français n'ont pas de contreparties en arabe, où le sujet pronominal est identifié par une flexion en personne, nombre et genre marquée sur le verbe sous forme discontinue — transcrite en gras dans les formes suivantes (arabe syrien) :

<b>13. verbe 'écrire' au présent indicatif</b> (Habituel). Le « b » initial est le marqueur du présent :	<i>b-əktob</i> 'j'écris' / <i>b-təktob</i> 'tu (masculin) écris' / <i>b-təktibi</i> 'tu (féminin) écris' / <i>b-yəktob</i> 'il écrit' / <i>b-təktob</i> 'elle écrit' / <i>b-nəktob</i> 'nous écrivons' / <i>b-təktuu</i> 'vous écrivez' / <i>b-yəktuu</i> 'ils/elles écrivent'
--	--

Les contreparties des autres pronoms du français — compléments d'un verbe (*je le vois, je lui parle*) ou d'une préposition (*je parle avec lui*), possessifs (*son livre*) — sont réalisés en arabe comme des suffixes sur le verbe, la préposition, ou le nom. Les pronoms *y* et *en* du français n'ont pas de contreparties en arabe et requerront un apprentissage spécifique. Les exemples suivants illustrent les pronoms suffixaux arabes dans leurs différentes positions (arabe syrien) :

<b>14. a.</b> <i>beet-ii</i> : « ma maison »	b. <i>Sawarr-ni</i> : « il m' a photographié(e) »
c. <i>kəl haad ʔal-ii</i> : « tout cela est à moi »	d. <i>xood mənn-ii l-kalam</i> : « prends de moi la vraie parole »

Les pronoms compléments préverbaux du français, ainsi que les possessifs, risquent donc de poser problème aux apprenants arabophones. Enfin, certaines variétés d'arabe comme l'arabe syrien, présentent le phénomène des pronoms dits « résumptifs » qui « redoublent » leur antécédent dans un groupe nominal ou une phrase simple, par ex. (arabe syrien) :

<b>15. a.</b> <i>beet-oo l-Ahmad</i> / maison-3ms à Ahmad Lit. « sa maison à Ahmad »	b. <i>Sawarr-oo l-Ahmad</i> / il a photographié-3ms à Ahmad Lit. « Il l'a photographié à Ahmad »
c. <i>ʔal-l-o l-Ahmad</i> / il a dit -à-3ms à Ahmad Lit. « il lui a dit à Ahmad »	d. <i>ʔaxad maSaarii mənn-o l-Ahmad</i> / il a pris de l'argent de-3ms à Ahmad / Lit. « Il lui/en a pris de l'argent à Ahmad »

Les apprenants arabophones devront apprendre à désactiver ce type de structure en FR standard.

#### ÉLÉMENTS CULTURELS

L'enseignant dans la culture arabe occupe une place symbolique importante, considéré comme « prophète/messenger » selon un poème arabe. Cette relation rend l'apprenant dépendant affectivement de l'enseignant et l'apprentissage de l'autonomie prendra un peu de temps.

#### ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

**Feghali, Michel T.** 1928. *Syntaxe des parlers arabes actuels du Liban*. Vol. t. 9, Bibliothèque de l'École des langues orientales vivantes. Paris: Imprimerie nationale

<sup>1</sup> Ces lettres en majuscules symbolisent des sons qui n'existent pas en français. Pour plus de détails, voir la fiche phonologique de l'arabe sur le site LGIDF.

#### GLOSSAIRE

**DET** = déterminant ;  
**NEG** = négation ;  
**PL** = pluriel ;  
**3MS** = 3ème personne, masculin, singulier

Source de l'image : FR.123fr.com



LANGUES ET GRAMMAIRES  
EN (ILE DE) FRANCE

NISRINE AL ZAHRE  
Université Paris VIII

## L'ARABE

(al ʕarabja العربية)

[quelques contrastes pertinents pour l'acquisition du Français Langue Seconde par des locuteurs de l'arabe]



#### LGIDF <http://lgidf.cnrs.fr/>

Le projet Langues et Grammaires en (Île-de) France a pour centre un site internet conçu par des linguistes, des didacticiens et des professionnels de l'Éducation nationale et propose :

- des informations linguistiques sur diverses langues parlées en (Ile-de) France
- des descriptions scientifiques des propriétés phonologiques et grammaticales, avec des exemples écrits et audio
- une liste de mots traduits et enregistrés et une histoire traduite et lue dans toutes les langues étudiées
- des informations sur les systèmes de numération
- des ressources bibliographiques pour chaque langue
- des liens conduisant à d'autres sites linguistiques
- des outils pédagogiques pour les professionnels en charge de publics allophones (fiches langues, activités)

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

« L'arabe » désigne de nombreuses réalités linguistiques. Le mot désigne la langue **standard** officielle commune à 22 pays arabes (langue de la diplomatie, de l'administration, des Médias et des échanges économiques), il désigne aussi l'arabe **classique** issu d'un patrimoine écrit plus ancien, ainsi que l'arabe **coranique**. Il désigne également toutes les macro- et micro-variétés **dialectales** dans le monde arabe qui s'étend de l'Océan Atlantique jusqu'au Golfe Persique. On peut repérer quelques macro-variétés réunissant ces dialectes : l'arabe maghrébin (marocain, algérien, tunisien), l'arabe égyptien, l'arabe levantin (palestinien, syrien, libanais) et l'arabe du Golfe. Des différences entre ces variétés s'observent à tous les niveaux — phonologie, lexique, morphologie et syntaxe, à tel point que les locuteurs des différents dialectes trouvent des difficultés à s'entre-comprendre s'ils ne passent pas par une langue intermédiaire qui est l'arabe standard (pour les gens éduqués) ou l'égyptien, le dialecte le plus médiatisé. Dans ce document, nous présentons quelques points saillants de la grammaire arabe en général, en les illustrant par des exemples de l'arabe syrien.

## ÉLÉMENTS DE PHONOLOGIE

Dans ce qui suit, nous présentons les sons qui existent en français mais n'existent pas en arabe et nous présentons des hypothèses de réalisations erronées des apprenants.

Sons français qui n'existent pas en arabe	Prononciation attendue	Prononciation réalisée	Remarques
œ ø	peur /pœr/ peu /pø/	/por/ /po/	Ces voyelles sont difficiles à réaliser pour un apprenant arabophone. Une fois qu'il parviendra à réaliser l'une des deux, il lui sera difficile de les différencier : ex. : /pœr/, /pø/
e ; ε	fée /fe/, rêvé /reve/ fait /fε/, rêve /rev/	/fe/, /reve/, /fe/, /rev/	L'apprenant arabophone connaît la voyelle /e/ mais pas la distinction /e/-/ε/
y	pu, pus /py/	/pu/	Parmi les voyelles les plus difficiles à réaliser
g		Pas de problème	Ce son n'existe pas en arabe standard mais dans certains dialectes (ex. l'égyptien) où il alterne avec /ʒ/ et ne sera donc pas difficile à acquérir en français
ẽ ã õ œ	bain /bẽ/ banc/bã/ bon /bõ/ brun /brœ/	/ban/, /ben/ /ban/ /bon/ /ben/	Les nasales françaises n'existent pas du tout en arabe, les arabophones doivent donc apprendre à les entendre, à les distinguer et à les prononcer. L'observation montre que les nasales basses (ẽ, œ) sont plus difficiles à réaliser que les hautes.
ɲ	montagne/montaj/	/montan/	
p v	par /paR/ vu /vu/	/baR/ /fu/	Les consonnes /p/ et /v/ du français n'existent pas en arabe en tant que phonèmes mais /v/ est prononcé inconsciemment dans certains contextes en tant que variante combinatoire de /f/ par ex. (syrien) : [DəvDaʔ] : 'grenouille'. /P/ est prononcé inconsciemment dans certains contextes en tant que variante combinatoire de /b/ : [sapt] : "samedi"

En arabe maghrébin comme en français, l'accent est presque systématiquement sur la dernière syllabe. En arabe levantin, en revanche, il tombe plutôt sur l'avant-dernière syllabe. Un apprenant syrien du français risque donc de prononcer /meri/ (mAIRie) au lieu de dire /meri/ (mairIe), /syfizamã/ (suffisAmmEnt) au lieu de /syfizamã/ (suffisammENT), etc.

## ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

Il a été prouvé scientifiquement que cognitivement, les locuteurs de langues sémitiques (comme l'arabe) intériorisent une racine tri-consonantique comme base de toute dérivation, en faisant abstraction des voyelles. Cela expliquerait peut-être une tendance observée chez les apprenants arabophones à confondre certains mots du français, par exemple *condamner* et *commander* associés dans leur esprit à une même "racine" *c.m.d.*

1. Racine	Schéme	→Output : Le mot qu'on prononce
r. s. m cette combinaison de trois consonnes couvre le champ sémantique : "dessiner, peintre, peinture, etc."	/a.a./	<i>rasam</i> / 'il a dessiné'
	/y.a.o/	<i>yarsom</i> / 'il dessine'
	/a.2 <sup>ème</sup> consonne geminée .aa/	<i>Rassam</i> / 'peintre'
	/aa.e/	<i>raasem</i> / le participe présent : 'dessinant'
	/m.a.uu./	<i>Marsuum</i> / le participe passé : 'dessiné'

L'arabe n'a pas de *copule* (correspondant au verbe *être*), mais des "phrases nominales", sans verbe. Ainsi, pour dire 'Salma est malade', on va dire 'Salma malade'. Cela est valable pour le présent mais dès qu'on passe au passé, le verbe *être* apparaît, ex. (arabe syrien) :

2. <i>Salma mariiDa</i> / Salma malade	<i>Salma est malade.</i>
3. <i>kaanat</i> Salma mariiDa / était Salma malade	<i>Salma était malade.</i>

Les arabophones débutants risquent donc de produire en français des phrases sans verbe du type (2). Il n'existe pas de déterminant indéfini en arabe, l'indéfini est exprimé au moyen de "noms nus" (sans déterminant), ex. (arabe syrien) :

4. <i>ift zalame naayem b-f-faars</i> j'ai vu homme dormant dans la rue	<i>J'ai vu un homme qui dormait dans la rue.</i>
--	--

Le déterminant défini en arabe est un préfixe (« l », « al ») lié au nom à l'intérieur du syntagme nominal. La combinaison à l'intérieur de ce syntagme est assez riche, les déterminants définis ne sont pas en distribution complémentaire avec les démonstratifs et d'autres déterminants, mais ils sont en distribution complémentaire avec les possessifs et certains quantifieurs, ex. (arabe syrien) :

5. a. <i>I-wlaad</i> / DET-enfants b. <i>hadool I-wlaad I-tlaate</i> / ces DET enfants DET -trois c. <i>hadool I-tlaat wlaad</i> / ces DET -trois enfants d. <i>I-wlaad I-tlaate hadool</i> / DET-enfants DET trois ces e. <i>kəl I-wlaad</i> / tous DET -enfants f. <i>I-wlaad kəl-on</i> / DET-enfants tous-PL g. <i>hadool I-wlaad I-Hlwiin kəlon</i> / ces DET-enfants DET-beaux tous h. <i>wlaad j-jiraan</i> / enfants DET -voisins	a'. <i>les enfants</i> b'. <i>ces trois enfants</i> c'. <i>ces trois enfants</i> d'. <i>ces trois enfants</i> e'. <i>tous les enfants</i> f'. <i>tous les enfants</i> g'. <i>tous ces beaux enfants</i> h'. <i>les enfants des voisins</i>
--	---

L'adjectif épithète suit toujours le nom en arabe (cf. (5g)). Il existe un seul pronom marqueur de subordination/relativisation, très proche morphologiquement du déterminant défini : « *ʔalli* ». Cet élément peut correspondre, contextuellement, à l'un ou l'autre des relatifs *qui*, *que*, *dont*, *lequel* du français. La grande différence avec le français standard c'est l'occurrence d'un pronom personnel à la place du constituant qu'on a relativisé, sauf quand celui-ci est sujet, ex. (arabe syrien) :

6. a. <i>l-walad ʔalli marr mən boon</i> / l'enfant QUE est passé ici	a'. <i>l'enfant qui est passé ici</i>
b. <i>l-walad ʔalli ʔəft-o</i> / l'enfant QUE j'ai vu-lui	b'. <i>l'enfant que j'ai vu</i>
c. <i>l-walad ʔalli Hakeet maʔ-o</i> / l'enfant QUE j'ai parlé avec-lui	c'. <i>l'enfant avec qui j'ai parlé</i>
d. <i>l-walad ʔalli Hakeet ʔann-o</i> / l'enfant QUE j'ai parlé de-lui	d'. <i>l'enfant dont j'ai parlé</i>

Cette différence entre les deux langues fait de la relativisation en français l'un des points de syntaxe les plus difficiles pour un apprenant arabophone du français.

L'arabe n'a pas de déterminants possessifs analogues à ceux du français. Un pronom suffixé au nom "Possessum" exprime le Possesseur, dont il porte les traits de personne, nombre et genre, ex. (arabe syrien) :

7. a. <i>beet-ii</i> / maison-moi	a'. <i>ma maison</i>
b. <i>beet-na</i> / maison-nous	b'. <i>notre maison</i>
c. <i>beet-o</i> / maison-lui	c'. <i>sa maison (à lui)</i>
d. <i>beet-a</i> / maison-elle	d'. <i>sa maison (à elle)</i>

L'erreur typique qu'on peut anticiper d'un apprenant arabophone est d'accorder le possessif en genre et nombre avec le Possesseur au lieu du Possesum, par ex. : \**son* table en parlant de la table de *Jean*, \**sa* livre en parlant du livre de *Marie*.

La valence verbale (actif, passif, réfléchi, réciproque...) est (partiellement) inscrite en arabe dans la forme même du verbe — la structure du schème, par ex. (arabe syrien) :

8. a. <i>katab</i> : « il a écrit »	b. <i>nkatab</i> : « il a été écrit »	c. <i>kaatab</i> : « il a correspondu (avec d'autres) »
-------------------------------------	---------------------------------------	---

Le temps et l'aspect sont marqués par des préfixes sur le verbe et par des auxiliaires :

9. a. <i>b-ʔəktob</i> : « il écrit » (habituel, générique)	b. <i>ʔam-ʔəktob</i> : « il est en train d'écrire »
c. <i>raH-ʔəktob</i> : « il va écrire »	d. <i>katab</i> : « il a écrit »